

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 8

Artikel: Veillée de chasseurs : [suite]
Autor: O.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA TSAROPIONDZE

DZAQUIET étai on gaillâ que l'avai lei coûté veria en grantio, l'avai cha maladi qu'on lei de : *la tsaropiondze*. Ti lè cou que volliavé fêrè oquie, coumeincivè pè bällhi. L'é dé bi savâ qu'avoué ei mèti, ne venia pas retzou. Ti lè dzos l'eimbètavan, vu que ne volliavé pas travailli. On dzo que dou biau monchu dè la vela, sè promenant dein lei bou de Velâ-lei-Cudrès et que, tot ein batollieint, l'avant perdu lo tzeimin et ne savant pllie rein io l'ein iran, furan bin benèze de reincontrâ on corps cutsi ao pi d'on bio sapin, ein train de guegni lè z'ètiarous.

— Porra vo no z'indiquâ lou tzeimin po Velâ-lei-Cudrès ? que lei fâ ion de elliou monchu.

Dzaquiet, cà étai bin li, ne sé rinmoué pas po tot cein, ma quand lou monchu lei redemandâve oncora on iadzou la routa, n'a pas vollhu sè léva, mâ lau z'a espliquâ avoué Jou bé dau pi, la direkchon que dévessan preindré pò eintrâ ao veladzou.

— Grand mâci po voutron renseigneimeint que lei fa ion dei dou monchu, et tereint dou fran dè sa catzetta, lai dit : tenidè po voutra peinna. El lâi teind la pice.

— Creidè vo que Dzaquiet se sei léva po la preidrè ? ma fei na, l'étaï oncora trau penabliou, noutron galla-bontin, sein sé remua dè la plliace, lei dit bin tranquillemeint :

— Beta la pirè dein ma fatta dé gilet !

MÉRINE.



Les étoiles. — A l'école d'un de nos villages, un membre de la commission scolaire demandait à un élève quel âge avait son frère, dont il était l'aîné.

— Dans deux ans, m'sieur, on aura le même âge.

LES BEAUTÉS DE LA PATRIE

Les beautés de la Patrie
Parlent à l'âme attendrie...

La cascade de Pissevache, une des plus intéressantes et des plus belles curiosités naturelles de notre pays, est menacée. Une usine, une prosaïque usine prétend la profaner. C'est bien beau l'industrie, il en faut, mais de grâce, qu'elle reste à sa place et laisse les cascades à la leur. On ne prétendra pourtant pas que les cascades ont fait leur temps et qu'il n'y a pas moyen de concilier les exigences de l'industrie, tout impérieuses soient-elles, et la conservation nécessaire des beautés de la patrie. Il n'y a aucune raison pour que celles-ci cèdent la place à celle-là ; d'ailleurs, elles ont droit de priorité et il n'y a pas, il ne peut ni ne doit y avoir prescription ni proscription.

Espérons que tous les amis du pays, justement scandalisés de pareille audace, se lèveront comme un seul homme pour défendre et sauver la cascade de Pissevache et toutes les autres beautés de la Patrie que l'industrie pourrait encore menacer.

On ne nous fera pas croire que les industriels ne sont pas assez industriels pour tourner la difficulté et trouver toute l'énergie hydraulique qui leur est nécessaire, sans toucher à certaines beautés naturelles qu'on ne peut absolument leur abandonner. Ils essaient ; ils vont au plus court, escomptant notre coutumière apa-

thie. Ah ! mais les temps sont changés ; les cascades ont leurs droits, comme les peuples ; elles ne capitulent plus, dussent-elles engloutir dans leurs flots écumeux tous leurs détracteurs.

Et à propos de la défense des beautés de la Patrie, laissez-nous rappeler qu'il y a, en Suisse, une société pour la protection des sites et des monuments caractéristiques et, dans le canton de Vaud, une « Commission cantonale vaudoise pour la protection des monuments naturels ».

Voici ce que disait tout récemment de la composition et de l'activité de cette commission un correspondant lausannois du *Journal de Nyon*, qui signe A. T. et sous la plume de qui nous serions bien tentés de reconnaître un fidèle ami du *Conteur*. Nous abrégeons un peu.

« Cette commission a tour à tour été présidée par M. Maurice Lugeon, géologue, Ernest Wilczek, botaniste, Paul-L. Mercanton, physicien et météorologue, Charles Linder, professeur. Elle est l'organe cantonal de la commission suisse du même nom. Elle comprend quatre groupes dits « custodies » : géologie, botanique, zoologie, préhistoire, ayant, chacun à sa tête un « custode », avec un certain nombre de membres ou « collaborateurs ». Les savants qui la composent se sont adjoint un artiste, le peintre Frédéric Rouge, à Ollon.

« Les membres de cette commission ont « l'œil ouvert et l'oreille aux écoutes » afin de connaître, de signaler et de détourner à temps le danger qui peut menacer tel monument naturel de leur région ou de leur spécialité ; c'est à ces membres que le public peut — et doit — s'adresser lorsqu'il estime qu'il y a lieu de pousser un cri d'alarme. Ils sont comme des sentinelles veillant sur la nature menacée et faisant rapport aux corps de garde.

« Bien que l'heure ne paraisse pas être propice aux grandes initiatives ni aux grands sacrifices financiers dans ce domaine spécial, cette vigilance doit continuer à s'exercer, aussi bien pour conserver les résultats précédemment obtenus que pour empêcher de nouvelles déprédations.

« La Commission aurait aimé constituer à Yverdon une « réserve des marais » ; elle n'a pu réaliser ce désir ; elle a obtenu, par contre, la conservation, dans cette contrée, de quelques arbres remarquables, et la cession d'un beau bloc erratique de gneiss, qui se trouve à la Grange de la Côte près de Sainte-Croix ; elle est en pourparlers avec les autorités de Bulle, pour la cession d'un bloc erratique couvert d'asplenium septentrionale ; elle a fait poser, par les soins de M. Maurice Barbey, avocat, à Montreux, des nids artificiels dans la réserve des Grangettes près Villeneuve ; elle a obtenu de l'Etat un espace où les roseaux ne sont pas fauchés, de façon à favoriser la nidification ; et l'extension du district franc des Diablerets-Muveran, par l'adjonction d'un district adjacent en Valais. Elle s'est intéressée au maintien de l'if vénérable de la Roche du Mont Aubert (Corcelles près Concise) ; elle a protégé un aigle qui a élu domicile dans la région du Sépey ; elle veille à la découverte d'objets que pourrait mettre à jour l'exploitation des tourbières ; elle a fait donner des conférences avec projections sur la « protection de la nature », afin de rappeler aux adultes le principe de la protection et de l'enseigner aux jeunes.

« Pour être peu connue et n'être pas bruyante, l'œuvre de la commission vaudoise pour la protection des monuments naturels n'en est pas moins active, variée et utile ; on peut en attendre encore beaucoup, pour peu que le public la seconde et que les ingénieurs ne la contrecarrent pas trop ».

Hé, là ! les bons Suisses, les bons Vaudois, nous savons ce qu'il nous reste à faire.

Le thermomètre. — Julie vous allez baigner les enfants.

— Oui, madame.

— Vous n'oublierez pas de mettre le thermomètre dans le bain. Pas plus de vingt degrés, n'est-ce pas !

— Oh ! madame moi je me sers pas de cet instrument ; j'ai une autre manière de voir ça.

— Et laquelle, je vous prie ?

— Oh ! bien, madame, quand le corps vient violet, c'est que le bain est trop froid ; quand y vient rouge, c'est que le bain est trop chaud. Et voilà !

B.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Veillées de chasseurs

Le coq à Ernest.

VII

La veille de l'ouverture, cette année-là, avait réuni chez la maman Stuber, rue Neuve, la Bande-Noire au complet. Il s'agissait de savoir où aurait lieu le grand massacre que 8 fusils, presque tous passables, se proposaient de faire, le jour cher à tout chasseur qui se respecte.

Vive fut la discussion. Les uns penchaient pour le Jura, chez Alexis, tandis que les autres, et ce fut la majorité, décidèrent d'éprouver leur flair dans les Grands-Jorat. Les taillis, le nom des postes, tout fut arrêté et chacun sut où, à l'aube, il devait se trouver.

L'ordre du jour portait : 3 h. du matin sur le place du Tunnel. Ébi de la Lionne de Mauvernay fournissait son char avec la cage à veau pour transporter les chiens et trois hommes. Un deuxième char était amené par Ernest de la Pontaise.

Avant le jour, la bande buvait un verre de bonne goulte chez le père Rouge, au Châlet des-Enfants ; puis, abandonnant les voitures départ immédiat pour le bois. Les postes furent distribués ; ce ne fut pas long, chacun s'implantait de faire feu. Zacot, le grand chef, donna le signal de lâcher les chiens, qui, après avoir levé et mené un chevreuil par les taillis de la Charrette, des Saugealles, du crêt des Côtes passant à la cabane du Refuge, allèrent se perdre dans les Jorat de Lutry.

Il était 9 heures du matin. Pas la moindre pièce n'avait encore été abattue. Vous voyez d'ici la tête des *assasineurs* de gibier ! Aus de toutes les bouches partaient des exclamations n'ayant rien de commun avec les non d'oiseaux. Le grand chef *zurait* comme un destructeur de première classe. Mais rien ne changea, si bien que, à 11 heures, lorsqu'on se trouva chez le papa Rouge, tout le monde était de mauvais poil, sauf Ernest qui avait une idée à lui pour sauver la bredouille.

— Hé ! papa Rouge, combien ce coq, le gris, sur le fumier ?

— Oh ! bin, deux francs, fit le père Rouge qui croyait à une plaisanterie.

Là-dessus éclate un *boum !* plus retentissant que celui des actuels 75 en Alsace. C'est la gifle à Ernest qui a parlé. Mais le coq se moquant nous, déta, suivi non seulement de sa horde de poules, mais encore de deux ou trois chasseurs de la noire bande, amoureux du poulet la broche, et il escalada la barrière du jarrot potager. C'est alors une poursuite échevelée travers les carreaux de salades et de haricots où Ernest, repris par la *guigne* endiablée s'encouble et va nager au milieu des rhubarbes. On voit s'enfoncer ses petites mains et ce qui sert de nez dans un engrais qui n'avait rien d'artificiel ; en effet, « c'en était ! » Instantanément grimé en clown, il eût été prêt pour cirque.

Les rires de la très sainte flotte étouffèrent instant ses jurements, mais non sa colère, précipitant de nouveau sur son fusil, il le chargea de chevrotines et d'un coup abattit son ennemi en criant : « Victoire ! ».

Victoire, en effet. Un si beau coq ! Comme il le caressait et comme il envoyait aux pives les regards moqueurs de la *société* ! Puis, sans autre forme de procès, il le pluma en un tour de main et le déposa, soigneusement emballé, au fond du caisson de sa voiture.

Vers 5 heures seulement, réapparurent les chiens, tellement fourbus, qu'ils ne reprirent chasse qu'à la tombée de la nuit. Un lièvre fut tué par le Toréador qui sauva ainsi la bredouille de cette mémorable ouverture.

Plutôt morose, la Bande noire rentra par les Croisettes afin d'arriver de nuit à Lausanne, où habituellement elle étalait son butin sur bien des tables de café. Ce soir-là, il n'y eut qu'un seul arrêt, chez la maman Peter, qui avait son *cani* sur la place du Tunnel. Un verre sur le pouce, et séparation par rentrée individuelle. Ernest et le capitaine, au pas lent du bidet, remontèrent à la Pontaise, où les attendaient impatientement l'Henriette et la Julie. Elles ne leur ménagèrent pas la *chine* — et c'est un grand pays — sur leur ouverture.

« Patience ! ma chère petite femme » se disait Ernest sans broncher sous la pluie des brocards conjugaux ; puis, d'un air détaché :

— Je sais que tu ne fais pas fi des bons morceaux... Va donc voir un peu dans le caisson.

Tout rose de bonheur, madame s'y précipite. — Eh bien, quoi ! le caisson ? que veux-tu que j'y prenne, dans ton caisson ?

Pris de vertige, Ernest y plonge la tête : vide, le caisson, vide comme, le 24 du mois, la bourse des employés à traitement fixe !

Le beau coq avait disparu ! Fritz et Marius des pilules s'étaient chargés de lui faire un sort digne de leurs « dix heures ».

Et dire que, tout le jour, Ernest s'était pourléché à l'idée du « poulet à la payernoise » qu'allait lui apprêter son cordon bleu ! Si sa soirée fut lugubre ? Ne me le demandez pas. On dit même qu'il coucha à l'hôtel de la Pièce de cent sous tournée. O D.

ON ORGOUET BIN PERDENABLIO

L'ECOLA dé *** a fê sti tzantin sa promenarda de ti lé z'ans.

Ti lé z'infans l'iran dzoïaux, lo selâo breillivè a tzavon et retzâudâvè fermo lé tsamps. Lo pasteu étâi de la fita po que lo régent ne sâi pas trop solet avoué sa marmaille.

Tot in deveseit et in martsein décoûté lè z'infans, lo pasteu ve on valottet que se dressivè quemîn of pû su son fémè. Le s'approuzte de li et lâi fâ : « Atiuta mn'ami ; l'è pa galé dé sé crâfrè pllîè grand que lè z'autro et te sâ que lo Seigneur la de que l'orgouet va ao dévan d'népèlliatie.

Lo dzouveno lâi repond :

— Monsu le menistro, n'è pa d'orgouet ; se me redresso dinse, l'est que ma mère m'a fè on gilet avoué dé villiès tzaussés. Adan aô sèlâo, n'è chint, ora, pa tant bon et su d'obedzi dè lèva la tita mé que dé coutema.

Vévâ, 1^{er} dâo fevrâ 1918. ...

Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

(Reproduit de l'Echo des Alpes).

V

Nos anciennes poésies populaires étaient chantées, et plusieurs même se dansaient, a dit Juste Olivier, on les appelait alors des *riond* ; *rionda*, c'était danser en chantant. Et le chant, les vers et la danse étaient organisés de manière à former deux chœurs qui reprennent toujours une partie de l'air et des paroles en se répondant. De là, le nom de *coraule* donné en plusieurs endroits à ces chants alternés. »

Aujourd'hui, les temps sont changés : plus de gais couplets sur les coteaux pendant la vendange ou les moissons, plus de rondes joyeuses. Il n'y a que les petits enfants qui sachent encore *danser aux chansons*.

A Estavayer, dit-on, l'usage s'en est encore conservé. Voici une ronde fribourgeoise du chevalier de Villars, qui date des premières années de ce siècle :

A Fribourg, les jeunes filles
Ont du goût, de l'agrément ;
Elles sont, ma foi, gentilles,
Rien au monde est plus charmant.
Chantons ces fillettes,
Chantons ces tendrons, etc.

Dans la ronde, pas de distinction d'âge ni de rang : les cheveux blancs du vieillard se marient aux boucles blondes de l'adolescent ; la soie frôle l'indienne bourgeoise. Ainsi, pas de pruderie, pas de fausse honte : Prenez place dans la farandole fribourgeoise :

Mon père me veut marier,
Allez-vous-en ou venez danser,
Mon père me veut marier,
Allez-vous-en, ceux qui regardent,
Ou venez danser.

Au commencement de Mai, les enfants, dans les villages, vont célébrer le renouveau par des chansons. Ces airs consacrés, appelés *maiënches*, respirent la joie du printemps :

« Voici le premier jour du mois de mai,
Oh ! qu'il est doux ! oh ! qu'il est gai
Ce joli printemps !
Oh ! qu'il fait bon passer le temps ! »

On y trouve parfois des couplets renfermant un sens profond :

« Vous tous et toutes, gentils galants,
Qui faites tant les courtisans :
Vos beaux rubans, vos belles fleurs,
Tout ça ce n'est que des senteurs. »

C'est surtout la verte Gruyère qui nous fournit une ample moisson de coraules, tantôt en patois, tantôt dans l'idiome intermédiaire dont nous avons parlé plus haut. On y trouve dépeints, avec autant d'originalité que de candeur, tous les événements de la vie pastorale avec ses charmes ou ses dures réalités.

Vous aurez une haute idée de la fidélité des filles d'Albeuve par celle-ci :

« A l'âge de quatorze ans,
Mon père z'et ma mère
M'ont envoyée aux champs
Pour les moutons garder ;
Moi qui suis jeune fillette,
Je l'y suis allée. »

Elle s'endort sous un vert buisson quand vint à passer par là le chasseur du roi qui lui demande si elle n'a « rien froid », en lui offrant son manteau. Mais on est sage quand on est fille à marier, qu'on a ses « bonnes grâces » et qu'on veut les garder pour son « mignon berger. »

Et cette jolie coraule, dans laquelle le patois alterne avec le français :

« Quand i été dzouvenetta,
On voulait me marier
Sur la violette,
On voulait me marier
Sur le violet. »

Veux-tu le fils d'un prince ou le fils d'un roi ? Je veux mon ami Pierre, lui que j'ai tant aimé. — Il n'en faut plus parler de ton Pierre ; on va le pendre demain — Alors, dit-elle, enterrez-moi avec lui, et recouvrez nos corps de roses. Les pèlerins prendront en passant une fleur sur notre tombe et prieront pour les pauvres amoureux.

« Sur la violette,
Sur le violet. »

Les garçons ne sont pas moins fidèles, mais on trouve parfois dans leurs sentiments quelque

petite pointe d'intérêt : Un galant va faire visite à sa mie qu'il trouve « *en grand danger de mourir*. » Voyant venir son heure dernière, la belle essaya de consoler son ami en lui disant qu'il trouvera bien mieux qu'elle chez les « *filles de marchands*. » Mais lui répond :

« Les filles de riches marchands
Font trop les demoiselles ;
Elles portent velours et longs rubans,
Et dans leurs poches n'ont point d'argent. »

Hélas ! c'est aussi le cas de la petite Nanette. Elle s'en va à la campagne son panier au bras, tout rempli de « beaux affaires ». Malheureusement, la pauvrette n'a pour dot que de « l'agrément » et pas autre chose :

« Si tu avais six cents francs,
Nous parlerions mariage,
Mais comme tu n'as pas d'argent,
Va chercher un autre amant. »

(A suivre).

LE MOT DE LA FIN

Un maître d'état se rend chez un de ses clients, convalescent, qui veut lui commander un travail à exécuter dans sa cave, fort bien garnie, entre parenthèses. L'entretien dure plus d'une heure ; le client appartient à la très nombreuse confrérie des « chevaliers de la longue histoire ».

Au moment où le maître d'état va prendre congé, le convalescent lui fait, en le reconduisant :

— Je vous aurais bien offert quelque chose, mais, ces jours, je ne bois pas.

Une dame de Lausanne va faire visite à l'une de ses connaissances de la campagne, qui l'invite depuis longtemps à l'aller voir.

La bonne paysanne retient sa visiteuse à « goûter ». Sur la table, du beurre, des bricquets, de la confiture aux pruneaux et le traditionnel café au lait.

Comme la citadine se sert de confiture, la maîtresse du logis lui fait :

— Oh ! vous savez, prenez-en seulement, elle est bonne, au moins ; c'est moi qui l'ai faite. J'ai bien aussi de la gelée de coing mais, vous comprenez... je la garde pour les gens de sorte.

Mon chez moi, revue mensuelle illustrée pour la famille. Administration : Imprimerie Pache-Vareid et Bron, à Lausanne. Un an, fr. 3.50. — *Sommaire de février* : Houille noire ! Houille blanche ! (Dr G. Kraft) ; Plaisirs d'hiver, (avec grande gravure hors texte) ; L'ultime aventure d'un homme heureux, nouvelle (D. Mon) ; Souvenirs de l'algion étrangère : du Mexique en Afrique (Th. du Plessis) ; Menus ; Le pot au feu : la nouvelle manière ; arrangement de la cuisine (Pamela) ; Recettes ; Nos petits anges, poésies (Ch. Fuster) ; Un Diogène au vingtième siècle (F. Guillermet) ; Travaux féminins avec figures) ; Economie domestique ; Petite José, récit (suite), par Pierre Perrault.

Grand Théâtre. — Ce soir, samedi, tournée Pittoëff : *Les Revenants*, de Henrik Ibsen, jouée par Greta Provoz.

Jeudi 23 février, 1^{re} populaire, *Blanchette*, pièce en 3 actes, de Brieux.

Dans la première quinzaine de mars : *Mon Bébé*, et, par la tournée Baret, *Le Prince Charmant*. — Dans la seconde quinzaine, revue annuelle : *Bourrez-nous le crâne*, par Paul Tapie et Maurice Hayward.

Kursaal. — La tournée Petitdémange, si chaleureusement accueillie du public lausannois, donnera samedi et dimanche trois représentations de Miss Helyett, trois actes spirituels et fins. Mme Mary Petitdémange, l'exquise divette et l'inénarrable comique George, secondés de Mlle d'Hermanoy, MM. Andriani et Didès assurent à l'œuvre d'Aubran une interprétation de premier ordre.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOÎTE 10 POUDRÉS : F¹ 150
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS